

Nouveauté - Octobre 2021

Architecte en cybersécurité - Bac +4

La cybersécurité est un des enjeux majeurs pour les entreprises, les collectivités territoriales, les instituts publics... Tous les ans, ce sont plusieurs milliers de nouveaux postes en cybersécurité qui sont à pourvoir en France. Les entreprises ne trouvent pas de professionnels qualifiés : grâce à l'alternance, elles sont prêtes à former elles-mêmes.



Le CFA Cnam acteur de l'employabilité, accompagne les apprentis dans la recherche d'entreprise.

Pré-requis

Cette formation est destinée aux étudiants titulaires :

d'une licence générale en informatique pour un accès en deuxième année (**Dès la rentrée prochaine 2021-2022**)

d'un Bac+2 en informatique, pour un accès en première année (**Dès la rentrée 2022-2023**)

Cette formation permet aux alternants :

De développer leur capacité à concevoir et à maintenir en condition opérationnelle une architecture de sécurité dans une démarche qualité, en tenant compte du contexte de l'entreprise, des attentes et besoins des utilisateurs et en veillant aux évolutions technologiques.

Compétences visées

Participer à la rédaction d'un cahier des charges

Analyser un cahier des charges et proposer des solutions techniques

Piloter les phases de conception et déploiement de la cybersécurité
Définir et rédiger les protocoles de validation informatique pour la qualification d'un dispositif ou d'une architecture de cybersécurité
Piloter des projets informatiques en cybersécurité
Participer aux choix de progiciels, d'outils et/ou de technologies pour la supervision et la mise en oeuvre de la sécurité
Mettre en oeuvre des politiques de sécurité en installant ou en mettant à jour des équipements et logicielles de sécurité
Administrer des dispositifs de Sécurité Opérationnelle en Services Managés
Mettre en place un processus de supervisions avant incidents et post-mortem
Assurer le rôle de support et d'assistance auprès des équipes informatiques dans le cadre de son périmètre d'expertise
Résoudre des incidents de sécurité
Analyser, concevoir et mettre en oeuvre des PSSI

Découvrez le programme [ici](#)

Débouchés professionnels

Le diplômé pourra exercer ses compétences dans :

le maintien en sécurité du système d'information de son entreprise.
la conduite d'une analyse des risques informatiques.
la mise en oeuvre de politiques de sécurité ou exercer le rôle d'architecte de sécurité.

Poursuite d'études possibles :

Ce diplôme peut permettre aux apprentis d'intégrer directement **une 3ème année** de certaines **écoles d'ingénieurs**.

Pourquoi choisir le CFA du Cnam ?

Expertise pédagogique
Diplôme reconnu par l'État
Aucun frais d'inscriptions
Aide personnalisée à la recherche d'entreprise

Pour nous contacter

Service recrutement
cfa.recrutement@cnam.fr
Tél : **01 58 80 83 61** (du lundi au vendredi 9h-12h30, 13h30-17h)



Des questions ?

Contactez-nous par mail à :

cfa.recrutement@cnam.fr ou via ce [formulaire](#)
konstantina.kontouli@lecnam.net

 **Téléchargez le programme de la formation**

Responsable de la formation
Ilham Lammari
ilham.lammari@lecnam.net 